

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 19 NOVEMBRE 2012**

Présents : Didier GUILLAUME - Jean-Yves PILLIER - Michel COULETEL - Christian CUSSONNEAU - Gabriel HUBERT - Catherine CLEMOT. Caroline ROBINEAU et Martine BEAUMONT.

Absents excusés : Alain DAVASE - Dominique BILLY.

Absent : Gilles FOULON.

Crédits budgétaires 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé les modifications budgétaires de l'exercice 2012, comme suit :

... en section de fonctionnement :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Chapitre 014 - article 73923 - : + 100. €	Chapitre 73 - article 73111 - : + 100. €

... en section d'investissement :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Chapitre 21 - article 21312 - 500. €	Chapitre 024 + 3 800.€
article 2158 + 2 000. €	
article 21568 + 2 300. €	

Tarifs 2013

Le conseil a fixé les tarifs de location des 2 salles, à compter du 1^{er} janvier 2013.

➤ **Salle des fêtes du Mousseau**

Particulier de la commune : 160 €

Particulier hors commune : 245 €

Professionnels (restaurateurs, association, sociétés, etc...) : 280 €

➤ **Salle d'animation de la Maligny**

Particulier de la commune : 200 €

Particulier hors commune : 285 €

Professionnels (restaurateurs, association, sociétés, etc...) : 325 €

Option Podium : Tarif inchangé 50 €

Tarifs inchangés pour l'Ass. Familles Rurales, l'APE de Rou-Marson-Les Ulmes-Verie, et le Comité des Fêtes des Ulmes.

Travaux de réseau d'éclairage public

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser l'extension de l'éclairage public :

- « rue des Ormes »

Terrassement et déroulage des câbles, fourniture et pose d'un ensemble mat acier et d'une lanterne pour 6 139.88 € HT dont un fonds de concours à verser au SIEMML de 4 604.91 € HT.

- « rue des Moulins »

Fourniture et pose d'une lanterne pour 863.18 € HT dont un fonds de concours à verser au SIEMML de 647.38 € HT.

Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement du Clos de la Maligny

Le conseil a accepté le devis modificatif de VEOLIA concernant 13 branchements pour 6 102.03 € HT et non 11 branchements ce qui annule et remplace le devis en date du 12/07/2012.

Mur de clôture du Clos de la Maligny sur la « rue des Moulins »

Le conseil Municipal a approuvé le devis de l'entreprise BOULAIS, concernant le mur de clôture du Clos de la Maligny sur la « rue des Moulins », sans les piliers, pour un montant de 7 099.50 euros HT.

Demande de subvention pour les travaux de réaménagement en matière d'accessibilité de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal à l'unanimité a confirmé le souhait d'inclure le projet "L'amélioration de la salle des fêtes du Mousseau" dans le contrat départemental de territoire signé avec le Conseil Général de Maine-et-Loire, a validé la fiche de présentation du projet ainsi que le plan de financement tel que présenté, a sollicité une subvention du Conseil Général à hauteur de 3 639 €, soit 20%, et a autorisé Monsieur le Maire à signer le Contrat départemental de territoire.

Construction de la garderie périscolaire renouvellement de la demande de subvention de l'Etat, au titre de 2013

Les membres du Conseil ont décidé de la construction d'une garderie périscolaire, et approuvé le projet présenté par le cabinet d'architecture OKA estimé à 171 800. Euros HT, soit 205 472.80 € TTC. Les membres du Conseil ont renouvelé, pour l'année 2013, l'aide financière de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Questions diverses

- Etude de sol pour extension accueil périscolaire
Le conseil municipal a approuvé le devis de SIC INFRA pour un montant de 1 970 € HT.
- Appel d'offres garderie périscolaire
Le conseil a approuvé le dossier d'appel d'offres du marché pour la garderie.
- Réglementation des feux de végétaux à l'air libre
Monsieur le Maire en accord avec le conseil municipal a fait part de son désaccord de l'arrêté préfectoral en date du 1^{er} octobre 2012, interdisant le brûlage des végétaux à l'air libre pendant la période hivernale.